



Strasbourg, le 22 mars 2013

T-ES(2013)04\_fr

## **COMITE DE LANZAROTE**

Comité des Parties à la Convention du Conseil de l'Europe  
sur la protection des enfants contre l'exploitation et les  
abus sexuels (T-ES)

.....

### **Liste de décisions 4<sup>e</sup> réunion**

Strasbourg, 21-22 mars 2013

Préparé par le Secrétariat du Comité de Lanzarote

Le Comité des Parties (ci-après dénommé « le Comité de Lanzarote » ou « le Comité ») à la Convention du Conseil de l'Europe sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels (ci-après dénommée « la Convention de Lanzarote » ou « la Convention ») a tenu sa 4<sup>e</sup> réunion à Strasbourg les 21 et 22 mars 2013.

**Lors de cette réunion, le Comité de Lanzarote :**

1. a pris note des avancées dans les procédures de ratification de la Convention par le Liechtenstein et la Suisse ;
2. a élu M Eric RUELLE (FRANCE) pour un deuxième mandat à la présidence du Comité. Il a également élu M Bragi GUÐBRANDSSON (ISLANDE) vice-président du Comité et Mme Lorna Muscat (MALTE) et M Claude JANIZZI (LUXEMBOURG) membres du Bureau du Comité ;
3. a finalisé le questionnaire dont le but est de fournir un aperçu général de la législation, des structures institutionnelles et des politiques de mise en œuvre de la Convention ;
4. a procédé à une deuxième lecture du projet de questionnaire pour le premier cycle de suivi de la mise en œuvre de la Convention par rapport au thème « *Les abus sexuels commis sur des enfants dans le cercle de confiance* » et a demandé au Secrétariat de préparer une version révisée de ce projet pour examen et adoption éventuelle lors de sa prochaine réunion ;
5. a pris note du document<sup>1</sup> préparé dans le contexte du Projet global sur la cybercriminalité qui sera l'une des sources documentaires susceptibles d'être utilisée dans le cadre des travaux de suivi de la mise en œuvre de la Convention ;
6. a été informé des études suivantes sur la protection des enfants contre les violences sexuelles :
  - une étude réalisée par ELSA Europe<sup>2</sup> sur les législations de 23 pays européens ;
  - une enquête<sup>3</sup> menée par Missing Children Europe sur la transposition de la Directive UE 2011/93 dans 21 pays de l'UE et la Suisse ;
  - la publication de la 2<sup>e</sup> édition des rapports de suivi à l'échelle globale réalisés par ECPAT<sup>4</sup> ;
7. a pris note des avancées de la Campagne UN sur CINQ du Conseil de l'Europe contre la violence sexuelle à l'égard des enfants ;<sup>5</sup>

---

<sup>1</sup> Le document "La protection des enfants contre la violence sexuelle: les normes de droit pénal des Conventions de Budapest et de Lanzarote" est disponible (en anglais uniquement) en cliquant sur : [http://www.coe.int/t/DGHL/cooperation/economiccrime/cybercrime/Documents/Reports-Presentations/2571\\_Child\\_benchmark\\_study\\_V32\\_pub\\_4\\_Dec12.pdf](http://www.coe.int/t/DGHL/cooperation/economiccrime/cybercrime/Documents/Reports-Presentations/2571_Child_benchmark_study_V32_pub_4_Dec12.pdf)

<sup>2</sup> Des extraits du rapport d'ELSA sont disponibles (en anglais uniquement) en cliquant sur : <http://www.coe.int/t/dg3/children/News/ELSADocument.pdf>

<sup>3</sup> La présentation des résultats de l'enquête par M Francis Herbert, Secrétaire général de MCE, est disponible en cliquant sur : [http://www.coe.int/t/dg3/children/news/elsapanel\\_FR.asp?](http://www.coe.int/t/dg3/children/news/elsapanel_FR.asp?)

<sup>4</sup> La deuxième édition des rapports d'ECPAT est disponible (en anglais uniquement) en cliquant sur : [http://www.ecpat.net/EI/index\\_A4A.asp](http://www.ecpat.net/EI/index_A4A.asp)

<sup>5</sup> Pour plus d'informations sur les activités et événements de la Campagne UN sur CINQ, cliquer sur : [http://www.coe.int/t/dg3/children/1in5/default\\_FR.asp](http://www.coe.int/t/dg3/children/1in5/default_FR.asp)  
[http://www.coe.int/t/dg3/children/1in5/PACE/Activities\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/dg3/children/1in5/PACE/Activities_fr.asp)  
[http://www.coe.int/t/dg3/children/1in5/Congress/ActivitiesAndEvents\\_fr.asp](http://www.coe.int/t/dg3/children/1in5/Congress/ActivitiesAndEvents_fr.asp)

8. a convenu que M Bragi GUÐBRANDSSON le représenterait lors de la 13<sup>e</sup> conférence régionale de la Société internationale pour la prévention de la maltraitance des enfants (ISPCAN) qui se tiendra à Dublin les 15-18 septembre 2013 ;
9. a pris note des thèmes suggérés pour la deuxième édition de la publication du Conseil de l'Europe « *La protection des enfants contre la violence sexuelle* » et a invité ses membres, participants et observateurs à faire part au Secrétariat ([lanzarote.committee@coe.int](mailto:lanzarote.committee@coe.int)) toute autre suggestion ;
10. a décidé de tenir le *débriefing* de la conférence « *Combattre la violence sexuelle à l'encontre des enfants : le rôle de la coopération internationale* » qui s'est tenu à Rome les 29-30 novembre 2012 lors de sa prochaine réunion étant donné l'absence du représentant de l'Italie lors de la présente réunion ;
11. a noté que sa **prochaine réunion** se tiendra les **15-16 mai 2013**.

Conformément au paragraphe 4 de l'article 10 des Règles de procédure et en l'absence de décision contraire du Comité, la présente liste de décisions sera rendue publique.

Conformément au paragraphe 5 de l'article 10 des Règles de procédure, un rapport de réunion complet sera soumis ultérieurement aux membres, aux participants et aux observateurs du Comité de Lanzarote.